

Le 12 décembre 2019

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

PROCÈS-VERBAL de la sept cent quatre-vingtième séance du Conseil de la municipalité de L'Ange-Gardien, créée par l'article 26 de la loi 119, sanctionnée le 17 mai 1979, tenue au Centre Municipal, 1177, Route 315, L'Ange-Gardien (Québec) à 20h00 conformément à l'article 153 du Code municipal.

SONT PRÉSENTS: Madame la conseillère Nancy D'Amour et Messieurs les conseillers Luc Verner, Martin Proulx, Luc Prud'Homme, Martin Prescott, et Sébastien Renaud et faisant quorum sous la présidence de monsieur le maire Marc Louis-Seize.

2019-12-1576 Ouverture de la séance extraordinaire et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR le maire **Marc Louis-Seize**
APPUYÉ PAR le conseiller **Luc Verner**

ET RÉSOLU que ce Conseil déclare ouverte la séance extraordinaire du 12 décembre 2019 et adopte l'ordre du jour tel que déposé par le Secrétaire-trésorier.

Adoptée à l'unanimité

2019-12-1577 Adoption du budget 2020

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller **Martin Prescott**
APPUYÉ PAR le conseiller **Martin Proulx**

ET RÉSOLU QUE le Conseil adopte, par la présente, le budget 2020 qui se détaille comme suit :

Revenus	
Taxes	6 351 937 \$
Paiements tenant lieu de taxes	27 728 \$
Transferts	589 849 \$
Services rendus	133 415 \$
Imposition de droits	737 688 \$
Intérêts et pénalités	54 500 \$
Autres revenus	161 050 \$
Total des revenus	8 056 167 \$
Charges	
Administration générale	1 227 815 \$
Sécurité publique	1 907 039 \$
Transport	1 603 215 \$
Hygiène du milieu	962 811 \$
Santé et bien-être	11 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	563 901 \$
Loisirs et culture	928 845 \$
Frais de financement	244 341 \$
Total des charges	7 448 967 \$
Excédent de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	
Remboursement de la dette à long terme	545 701 \$
Affectation du surplus accumulé	(48 907 \$)
Affectation aux fonds réservés	110 406 \$
Excédent de fonctionnement à des fins fiscales	0

Adoptée à l'unanimité

2019-12-1578 Adoption du programme triennal d'investissements pour 2020-2021-2022

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller **Martin Prescott**

APPUYÉ PAR le conseiller **Sébastien Renaud**

ET RÉSOLU QUE le Conseil adopte le programme triennal d'investissements 2020-2021-2022, le tout selon le tableau dressé par le Secrétaire-trésorier lequel est joint en annexe à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2019-12-1579 Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR le maire **Marc Louis-Seize**

APPUYÉ la conseillère **Nancy D'Amour**

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée.

Il est 17h12

Adoptée à l'unanimité

Marc Louis-Seize
Maire

Alain Descarreaux
Directeur général

Je, Marc Louis-Seize, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (3) du Code municipal.